

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 15 janvier 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

3%

La croissance prévue par la Banque mondiale en Tunisie pour l'année 2024

Tunisie

Les remises des Tunisiens à l'étranger ont atteint 7,5 Mds TND.

Selon l'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE), les transferts des Tunisiens résidents à l'étranger auraient atteint [7,5 Mds de TND](#) au total en 2023 soit 2,2 Md EUR au cours actuel, un niveau équivalent (+0,2% en dinars) à celui déjà élevé atteint en 2022. Cet afflux de transferts favorise l'accroissement des réserves en devises constaté depuis juin 2023 (25,9 Mds TND actuellement, soit 118 jours d'importation). Ces transferts dépassent légèrement les recettes touristiques de 2023, estimées à 6,7 Mds TND. Le montant des transferts équivaldrait à 65% du montant du service de la dette extérieure en 2023.

La Banque mondiale prévoit une croissance de 3% en Tunisie pour l'année 2024

Dans ses dernières [Perspectives économiques mondiales](#) (publiées chaque semestre), la Banque mondiale a dévoilé son estimation de la croissance économique tunisienne pour 2023 (+1,2%) et sa prévision pour 2024 (3,0 %), dans un contexte régional fragilisé et marqué par la dégradation du contexte géopolitique (1,9 % de croissance en 2023 pour la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord, MENA après +5,8% en 2022), qu'il s'agissent des pays exportateurs de pétrole en raison d'une baisse de la production

que de ceux importateurs de pétrole, dont fait partie la Tunisie. Les prévisions de croissance pour la Tunisie en 2023 n'ont cessé d'être révisées à la baisse tout au long de l'année par la Banque mondiale, de 3% en janvier, à 2,5% en juin puis 1,2% désormais. Les prévisions de croissance de 3% annoncée pour 2024 restent exposées à d'importants risques à la baisse compte tenu du contexte aussi bien domestique qu'international.

Le déficit commercial s'est réduit de près de 32% en 2023 pour atteindre -17 Mds TND, soit environ 12% du PIB

L'Institut National de la Tunisie (INS) a publié les [chiffres du Commerce extérieur à prix courants de la Tunisie pour l'année 2023](#). Les échanges commerciaux ont été moins dynamiques qu'en 2022 : le volume total des échanges (importations et exportations) avait progressé de 28% en 2022 (de 110 Mds TND à 140 Mds TND), et seulement de 0,6% en 2023 (141 Mds TND). Les exportations de la Tunisie ont connu une hausse de 7,9% en 2023 (contre +23,4% en 2022) pour atteindre 62,1 Mds TND, portées par les exportations des industries agro-alimentaires (+17,8%) et des produits textiles (+6,9%) – bien que moins dynamiques qu'en 2022 (respectivement : +34,2% et +21,9%) - ainsi que par les exportations de produits des industries mécaniques - qui ont-elles encore accéléré depuis l'année dernière (+15,9% contre +14,1%). Les importations ont reculé de 4,4% (contre + 31,7% en 2022) pour atteindre 79 Mds TND, marquées par la baisse des importations de produits énergétiques (-10,8%) et des produits issus de l'agriculture et de l'agroalimentaire (-4,8%). Compte tenu de la hausse des exportations et de la baisse des importations, le solde commercial s'est résorbé de 32% – même s'il reste très déficitaire (-17,1 Mds TND contre -25,2 Mds TND). Le régime offshore représente 70% des exportations et affiche un excédent de près de 18 Mds TND. A l'inverse, le régime général couvre 67% des importations et enregistre un déficit de plus de 35 Mds TND.

La France est redevenue le premier partenaire commercial de la Tunisie devant l'Italie. La Tunisie a augmenté ses exportations vers la France de 10,7% et réduit ses importations de 3,8% (respectivement +17,5% et -17,4% pour l'Italie), et enregistre un solde commercial positif avec ces deux pays (5,85 Mds TND avec la France et 1,38 Mds TND avec l'Italie). Plus largement, la Tunisie affiche une balance commerciale excédentaire avec les pays de l'UE, vers qui sont destinées plus de 70% de ses exportations. Malgré une forte hausse des exportations vers l'Algérie (+20,5%), le solde des échanges commerciaux avec ce pays reste déficitaire (-4,37 Mds TND). Le déficit commercial de la Tunisie est entretenu par des échanges déséquilibrés avec la Chine (-8,4 Mds TND ; même si les importations en provenance de Chine ont reculé de 2,1%), la Russie (-6,8 Mds TND ; avec des importations multipliées par 4,5 depuis 2021), le Brésil (-1,3 Mds TND ; +22,5% d'importations) et la Turquie (-3,95 Mds TND ; - 20,1 % d'importations).

Le déficit de la balance énergétique recule de 8,52% en 2023

D'après l'INS, le déficit de la balance énergétique s'élève à 9,7 Mds TND en 2023 et explique 56% du déficit de la balance commerciale tunisienne. Il s'est allégé de près de 1 Md TND par rapport 2022 (-8,5%). A noter que le déficit énergétique avait plus que doublé entre 2021 (5,2 Md TND) et 2022 (10,6 Mds TND). Dans son [dernier rapport sur la Conjoncture énergétique](#) publié le 12 janvier, l'Observatoire National de

l'Energie et des Mines (ONEM) explique l'amélioration du déficit énergétique par la baisse du prix du baril de Brent (-9% de 91,7 à 83,2 USD entre novembre 2022 et novembre 2023) et la réduction des quantités importées sur la même période (-26% d'importations de pétrole brut en volume ; -36% en valeur). Le prix moyen du gaz algérien a cependant augmenté de 1%, alors que les importations de gaz algérien représentent 51% des importations totales de gaz naturel (48% en 2022). La balance énergétique de la Tunisie demeure structurellement déficitaire en raison d'une production insuffisante d'hydrocarbures (en recul de 4% pour le pétrole et de 8% pour le gaz) – en résulte un taux de dépendance énergétique inférieur à 50%.

Selon l'ONAGRI, le déficit de la balance alimentaire s'est réduit de 89,4% en 2023

Selon le [dernier rapport de l'Observatoire national de l'agriculture \(ONAGRI\)](#), le déficit de la balance commerciale alimentaire s'est drastiquement réduit de 1,9 Mds TND en 2022 à 211,4 M TND en 2023, essentiellement grâce à une amélioration des termes de l'échange (hausse des prix des produits exportés et baisse de ceux importés). Le taux de couverture des besoins est ainsi passé de 75,2% en 2022 à 97,2% en 2023. Pour cause, les exportations alimentaires en valeur ont enregistré une hausse de 21,3% contre une baisse de 6,2% des importations. D'après l'ONAGRI, la régression du déficit alimentaire est principalement due à la hausse des exportations de l'huile d'olive (+52,4%), et la régression des importations des céréales (-11,2%) et des huiles végétales (-40,0%) et ce malgré l'augmentation des importations du sucre (+49,6%) et du lait et dérivés (+50,7%). Les prix à l'exportation ont également connu une hausse de 61,1% pour l'huile d'olive (qui représente la moitié des volumes d'exportation et 60% des recettes d'exportation), 27,5% pour les tomates, 4,9% pour les dattes et 0,7% pour les agrumes par rapport à la même période en 2022 avec toutefois une baisse du prix moyen à l'exportation des produits de la pêche de 3,9%. Les prix à l'importation des céréales ont également connu une baisse variant de 22% à 25% (pour blé dur (-24,6%), blé tendre (-23,5%), orge (-25,0%), et maïs (-21,7%), de même pour le prix des huiles végétales (-22,9%) et du lait et dérivés (-7,4%). Le prix à l'importation du sucre a toutefois connu une augmentation de 13,3%. Pour rappel, le déficit pluviométrique persistant au cours des dernières années a eu des conséquences néfastes sur le secteur agricole, et en particulier sur la production de céréales et de fourrages, contraignant le pays à importer une grande partie de ses besoins et engendrant des pénuries de produits alimentaires importante en 2023 (produits laitiers et à base de céréales).

La presse se fait l'écho des rencontres du Premier Ministre avec de hauts responsables au forum économique de Davos

Selon la presse, la directrice du FMI Kristalina Georgieva aurait souligné dans son échange avec Ahmed Hachani l'amélioration d'indicateurs économiques et financiers tunisiens malgré les défis rencontrés par le pays, renouvelé le souhait du FMI de poursuivre sa coopération avec la Tunisie, et indiqué son engagement à prendre en considération les particularités propres au pays dans son approche. Le Premier Ministre a également rencontré la directrice de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), Odile Renaud-Basso, laquelle aurait évoqué la volonté de la BERD de préparer un nouveau programme de coopération pour 2024-2029. Ahmed Hachani se serait félicité auprès du ministre des Affaires Etrangères saoudien Faisal Bin Farhan de la coopération exceptionnelle entre les deux

pays, et il aurait invité le Premier ministre irakien Mohammed Chia al-Soudani à se rendre en Tunisie pour renforcer les relations bilatérales entre l'Irak et la Tunisie.

L'encours des bons du Trésor tunisien et de l'emprunt national s'élève à 35,8 Mds de TND au 31 décembre 2023

L'encours des valeurs mobilières du Trésor tunisien s'élève à 35,8 Mds TND (10,6 Md EUR) au 31 décembre 2023, contre 28,8 Mds TND au 31 décembre 2022 (+24,3%) - dont 8,385 Mds TND détenus par la Banque centrale. L'augmentation de l'encours a été absorbée par l'emprunt national, dont la part est passée de 17% à 24% du total (+3,8 Mds TND, soit 8,6 Mds TND), et les Bons du Trésor à Court terme (BTC, à échéance inférieure à un an), dont la part est passée de 25% à 30% du total (+ 3,7 Mds TND, soit 10,8 Mds TND). La part des Bons du Trésor Assimilables (BTA) a été réduite de 58% à 48% du total sur la même période : les remboursements de BTA (2,835 Mds TND) arrivant à échéance en 2023 ont excédé les émissions (2 Mds TND dont 1 Mds TND en échanges de titres) – alors que l'Etat avait prévu 2,450 Mds TND de levées en BTA pour 2023. L'Etat a davantage recouru à l'emprunt national, avec près de 3,8 Mds TND levés, soit 135,7% du montant initial prévu (2,8 Mds TND). L'emprunt national avait mobilisé 2,9 Mds TND en 2022 et 1,8 Mds TND en 2021.

Publication des résultats 2022 des trois caisses sociales

Le [Rapport sur les entreprises publiques](#) annexé à la Loi de finances 2024 indique que le déficit de la Caisse Nationale de la Retraite et de la Prévoyance sociale (CNRPS, secteur public) s'est lourdement aggravé entre 2021 et 2022, passant de 158 M TND à 578 M TND, en raison de la réduction de transferts de l'Etat à la CNRPS (la Contribution solidaire sociale est passée de 500 M TND à 195 M TND, et l'appui financier qui s'était élevé à 335 M TND en 2021 n'a pas été renouvelé). Les dettes de la CNRPS représentent 23,7% des dettes des entreprises publiques envers l'Etat (plus de 2,5 Mds TND). Concernant le déficit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS, secteur privé), il s'est réduit de 24,5% pour atteindre 961,5 M TND en 2022 (contre 1,2 Mds TND en 2021). La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) a enregistré un bénéfice de 1 Mds TND. A noter que les créances de la CNAM auprès des deux autres caisses s'élèvent à 8,7 milliards de dinars (contre 7,2 Mds TND en 2021 et 5,7 Mds TND en 2020). L'endettement de la CNAM auprès de ses fournisseurs a augmenté de 13,8% en 2022, s'élevant désormais à 2,3 Mds TND et son endettement auprès de l'Etat s'élève à 86 M TND.

L'OACA enregistre un record du trafic aérien des passagers via les aéroports tunisiens en 2023

D'après les dernières publications de l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA), les aéroports tunisiens ont enregistré une affluence record en 2023 avec près de 9 Mds de « mouvements passagers », soit une augmentation de 21,9% sur un an. Cette hausse a touché la plupart des aéroports tunisiens avec une augmentation de 19,7% pour l'aéroport de Tunis-Carthage (+6, 6 Mds de mouvements passagers), 28,4% pour l'aéroport international de Djerba-Zarzis (1,9 Mds de mouvements passagers), 46,1% pour Sfax-Thyna (174 000 mouvements de passagers) et 8,4% pour Tozeur-Nefta (18 000 mouvements de passagers). Le trafic a, en revanche, baissé de 10,1% à

l'aéroport international de Gabès-Matmata et de 16,1% à l'aéroport international de Tabarka-Ain Draham. Ces résultats records ont fortement contribué à l'importante hausse des recettes touristique de la Tunisie en 2023 (6,7 Mds TND jusqu'au 20 décembre) contre 5,3 Mds TND sur la même période de l'année précédente, soit une hausse de 28% selon la Banque centrale.

Libye

Tenue du sommet « Libye pour l'énergie et l'économie » à Tripoli les 13 et 14 janvier 2024

La deuxième édition du sommet « Libye pour l'énergie et l'économie » s'est tenu à Tripoli les 13 et 14 janvier 2024. Le forum a réuni plus de 1 300 participants de plus de 30 pays, soit le double des participants de la première édition qui a eu lieu en 2021, dont des entreprises leaders dans le domaine du pétrole, du gaz et des énergies renouvelables, en particulier Eni, Repsol, Total, Oilinvest, BGN et Sonatrach. A cette occasion, le gouvernement libyen d'unité nationale (GUN) a présenté sa stratégie et ses ambitions en termes d'énergies renouvelable à l'horizon 2023-2035 avec notamment la mise en service de la première centrale solaire dans la région d'Al-Sadadda dotée d'une capacité de 500 MW et mise en œuvre par Total. Toutefois, si les énergies renouvelables sont une priorité pour le pays à long terme, le ministre du Pétrole et du Gaz du GUN, Mohamed Aoun, a averti lors du Sommet libyen que la Libye resterait dépendante des énergies fossiles jusqu'en 2045. Aussi, il a encouragé les investissements en matière d'exploration puisque, selon lui 40 % de la superficie de la Libye n'avait pas encore été explorée, et il a confirmé la découverte de gaz naturel dans les eaux territoriales libyennes, à l'Est et à l'Ouest. En marge de ce sommet, la directrice de cabinet du ministre tunisien de l'Industrie, des mines et de l'énergie, Ahlam Al-Baji Al-Saib, s'est entretenue avec Mohammed Aoun au sujet de la possibilité de relier les deux pays à un réseau de gaz naturel, du renforcement de la coopération bilatérale, de la promotion des investissements communs dans le domaine de l'énergie, et du soutien aux réseaux de connexion électrique. Une réunion avec le secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) Omar Al-Farouq, a également été organisée avec le Premier ministre Dbeibah afin de discuter de la possibilité de créer un gazoduc entre le Nigeria et l'Europe en passant par le Niger et la Libye. D'autres sujets y ont été abordés tels que la création de la Banque africaine de l'énergie pour soutenir les projets de l'industrie pétrolière et la production d'énergie renouvelable sur le continent. Enfin, ce forum a également été l'occasion pour le groupe algérien Sonatrach et la National Oil Corporation (NOC) de signer un avenant à l'accord signé en 2022 entre les deux parties visant à prolonger l'Accord de Partage d'Exploration et de Production (EPSA) pour la Zone 95/96 et la Zone 65, afin d'indemniser Sonatrach pour la période de suspension due au cas de force majeure sur le champ pétrolier de Sharara, ciblé par des manifestations depuis le début du mois.

Le GUN lance une consultation nationale au sujet de la levée des subventions des carburants

Le GUN a lancé, le 13 janvier, une enquête nationale sur la réforme de la politique de subvention des carburants. Cette vaste opération de consultation populaire sera réalisée avec l'appui de 1 200 maires locaux ainsi que d'autres institutions libyennes. L'enquête nationale permettra de déterminer si les citoyens (i) considèrent que les

subventions profitent à tous, (ii) s'ils souhaitent les remplacer par de l'aide directe en espèces versée aux citoyens ou par une aide en nature pour le carburant (iii) et s'ils estiment nécessaire de trouver des alternatives de soutien en cas de levée des subventions.

Le GUN charge un comité technique de l'examen de l'accord pétrolier controversé sur le champ pétrolier Al-Hamada

A la suite d'une rencontre avec le président de la NOC Farhat Bengdara, le Premier ministre du GUN Abdelhamid Dbeiba a décidé par décret de la création d'un comité technique chargé d'examiner l'accord pétrolier controversé NC7 Hamada. Composé de 13 membres, le comité technique est présidé par le vice-ministre du pétrole et comprend des fonctionnaires du Bureau d'audit (2), de l'Autorité de contrôle administratif, de la NOC (2), des experts (3), des membres de la Chambre des représentants (2) et des membres du Haut Conseil d'État (2). Le comité devra étudier la possibilité de mettre en œuvre les travaux sur le champ NC7 par l'intermédiaire de l'Arabian Gulf Oil Company (AGOCO) et la NOC et la possibilité de les financer localement par l'intermédiaire des institutions financières et économiques libyennes. Il devra rendre son rapport d'ici le 30 janvier. Pour rappel la négociation d'un contrat d'exploitation du champ Hamada NC7 entre la NOC et un consortium d'entreprises dirigé par Eni a fait l'objet de nombreux débats politiques en Libye, avec l'opposition de la Chambre des représentants, du Haut Conseil d'État, du ministre du pétrole et du gaz du GUN ainsi que du Procureur général.

Le GSN charge une entreprise turque d'évaluer l'état des barrages en Libye

Le ministère des Ressources en eau du gouvernement de stabilité nationale (GSN) basé à l'est, a [annoncé](#) le 15 janvier avoir chargé une entreprise turque renommée dans le domaine de l'ingénierie hydraulique de l'évaluation de l'état des barrages afin d'améliorer la sécurité hydrique et assurer la durabilité des infrastructures hydrauliques du pays. La société a évalué ces sites vitaux pour l'eau et a formulé des recommandations pour toute amélioration ou mesure préventive nécessaire. Cette évaluation porte notamment sur le barrage de Derna, touchée par l'ouragan Daniel en septembre 2023.